

Hans Kronning
Uppsala universitet

Le conditionnel « journalistique » : médiation et modalisation épistémiques

1. Introduction¹

Longtemps délaissées, les recherches sur le conditionnel français (désormais COND) sont depuis quelques années en pleine effervescence ; monographies et articles se multiplient². Or, les différentes hypothèses proposées par les auteurs de ces études presque en même temps ne sont pas encore suffisamment discutées et évaluées et certains aspects du COND sont toujours peu étudiés. Dans les pages qu'on va lire, nous nous proposons d'étudier le COND dit « journalistique », après avoir esquissé notre conception globale de la signification de ce « tiroir ».

2. Signification du conditionnel

Nous considérons, à la suite de Haillet (1995, 2002), que le COND français a trois emplois principaux, à savoir :

1. (S'il épousait Marie,...)	<i>Pierre serait /HYP/ riche.</i>	≠ Pierre allait être riche. ≠ Selon Y, Pierre est riche.
2a. (Marie /se/ disait que...)	<i>Pierre serait /TEMP/ riche.</i>	≈ Pierre allait être riche. ≠ Selon Y, Pierre est riche.
2b. (Deux ans plus tard,...)	<i>Pierre serait /TEMP/ riche.</i>	≈ Pierre allait être riche. ≠ Selon Y, Pierre est riche.
3. (Selon Y,...)	<i>Pierre serait /EMPR/ riche.</i>	≈ Selon Y, Pierre est riche. ≠ Pierre allait être riche.

Hors contexte un énoncé tel que *Pierre serait riche* est ambigu : on peut lui attribuer aussi bien une lecture *modale* (« hypothétique », 1) qu'une lecture *temporelle* (de « futur du passé subjectif ou objectif », 2a-2b) ou *médiative*, également dite « évidentielle », « épistémique » ou « journalistique » (d'« information empruntée », 3). Les contextes fournis dans (1-3) déclenchent ou favorisent ces différentes lectures.

¹ Cet article est une version préliminaire abrégée d'une étude plus vaste sur le conditionnel épistémique, financée par le Conseil scientifique de Suède (Vetenskapsrådet).

² Si l'on se restreint aux seules années 2001 et 2002, on peut citer, entre autres, les études d'Abouda (2001), Borillo (2001), Caudal et Veters (à paraître), Dendale (2001), Dendale et Coltier (à paraître), Dendale et Tasmowski (2001), Gosselin (2001), Guentchéva (à paraître), Haillet (2002), Korzen et Nølke (2001), Kronning (2001c), Merle (2001), Moeschler et Reboul (2001) et de Veters (2001).

Cette tripartition des emplois du COND est fondée, entre autres, sur le critère linguistique de l'interparaphrasticité. Ainsi, l'emploi temporel du COND est paraphrasable (\approx) par *allait*+INFINITIF, alors que ni l'emploi modal, ni l'emploi médiatif ne sont paraphrasables (\neq) au moyen de cette périphrase.

Pour rendre compte du sémantisme de ces emplois, nous proposons de distinguer la *signification conceptuelle* (4) du COND de sa *signification instructionnelle* (5) :

(4) $C(x, q)$, où $x = \{HYP, TEMP, ZÉRO\}$ et q appartient à m de U .

(5) Saturer la variable x à l'aide d'une constante hypothétique (HYP), temporelle (TEMP) ou zéro (ZÉRO).

La signification conceptuelle³ du COND dénote le conséquent q – inscrit dans les mondes possibles m de l'univers de croyance U (Martin 1983, 1992) du locuteur et non pris en charge par le locuteur de l'énoncé l_0 – d'une relation abstraite de consécution C (cf. Caudal et Vetters à paraître), qui subsume la consécution temporelle, logique et causale. Ce conséquent q est relié à un antécédent sémantique x , hypothétique, temporel ou zéro⁴.

Pour saturer la variable x , il faut chercher, dans le contexte linguistique du COND et dans la situation de discours, le *terme corrélatif*, qui est une expression linguistique (*S'il épousait Marie..., À sa place..., Il disait que..., Il se demandait si...*) ou un élément de la situation de discours, qui permet à l'interprétant de récupérer la constante susceptible de saturer cette variable. La constante ZÉRO sature la variable en l'absence d'une constante HYP ou TEMP. Dans ce cas, étant donné que la variable x est saturée par ZÉRO, le procès q n'est pas présenté comme consécutif à un autre procès et l'interprétation médiative du COND est activée par défaut.

3. Corpus

Le COND médiatif étant traditionnellement qualifié de « journalistique », nous avons relevé et analysé toutes les occurrences du COND dans dix numéros de quotidiens français. Ce

³ Pour Moeschler *et al.* (1998), qui ont une conception plus restreinte des « informations conceptuelles » que nous, celles-ci sont uniquement associées aux catégories lexicales (cf. Vetters et De Mulder 2001). Notre approche nous semble pourtant à bien des égards compatible avec le modèle genevois : elle permet notamment un traitement « procédural » algorithmique de la signification du COND. Un tel traitement est suggéré dans le prochain paragraphe.

⁴ Dans certains emplois hypothétiques plus ou moins marginaux, le COND peut également dénoter l'antécédent de la relation C (la protase d'un système hypothétique), mais, dans ces cas, il faut un marquage morphologique ou syntaxique spécifique de l'antécédent, tel qu'une conjonction de subordination particulière (*au cas où*) ou un ordre particulier des propositions (*Vous me donneriez un coup de main, nous terminerions ce soir. *Nous terminerions ce soir, vous me donneriez un coup de main*, Borillo 2001 : 249). Ces cas peuvent être pris en charge par l'algorithme procédural.

corpus totalise approximativement 2000 occurrences, dont environ 10 % ont été classées comme médiatives⁵.

Cependant le COND médiatif ne se trouve pas uniquement dans ce type de discours. En effet, le COND médiatif est tout aussi caractéristique de certains types de discours scientifique et historique (voir [20] ci-dessous).

Par contre, comme l'atteste notre corpus littéraire, ce type de COND est rare dans le discours littéraire fictionnel. Il ne semble s'employer que lorsque le narrateur (ou un protagoniste de la fiction) est présenté comme historien ou savant (6) :

- (6) *Mon projet s'était peu à peu concentré sur le seizième siècle en Italie, et plus particulièrement sur Titien Vecellio et Charles Quint, jusqu'à prendre l'épisode apocryphe du pinceau, selon lequel {Charles Quint se serait baissé dans l'atelier de Titien pour ramasser un pinceau qui venait de tomber des mains du peintre}, comme centre emblématique de mon étude et lui donner son titre, Le Pinceau. (TOUSSAINT 1997 : 15-16)⁶*

Le COND médiatif s'emploie également dans l'oral formel, notamment journalistique (7), alors qu'il ne se trouve guère dans l'oral informel spontané, comme l'atteste respectivement les corpus oraux de Lindqvist (2001) et de Norén (non publié) :

- (7) PHILIPPE DESSAINT : *on parle bien [-n-] évidemment // des [-z-] attentats attribués aux [-z-] intégristes // euh // d'autres // d'autres sources affirment qu'ils ne **SEraient** pas les seuls // est-ce que vous [-z-] avez la certitude aujourd'hui [INSPIRATION] // que seuls les fondamentalistes euh // sont les [-z-] assassins // de de vos confrères // ou des intellectuels – OMAR BELHOUCHE : *la certitude / non // mais euh // la plupart des [-z-] attentats // de journalistes / d'intellectuels euh // de sociologues euh // ont [-t-] été revendiqués /.../ (TV 5, 06-10-1993, LINDQVIST 2001 : 142)⁷**

4. Le conditionnel épistémique – un marqueur mixte

L'hypothèse principale que nous aimerions défendre ici est la suivante : *le conditionnel épistémique⁸ (« journalistique ») est un marqueur grammatical mixte, médiatif et modal.* Cette hypothèse se distingue aussi bien de la position de Dendale (1993), pour qui le COND

⁵ Ce corpus (voir les références bibliographiques) a été constitué à l'aide de Glossanet, corpus dynamique en ligne.

⁶ Les accolades dans les exemples indiquent ce que nous appellerons le *domaine de médiation*, c'est-à-dire la séquence discursive qui transmet l'information empruntée, séquence qui, d'ailleurs, est souvent difficile à délimiter.

⁷ Pour des raisons pratiques, nous avons dû, dans une certaine mesure, rendre la transcription de Lindqvist en utilisant d'autres signes et symboles que ceux qu'elle a choisis.

⁸ Nous employons le terme *conditionnel épistémique* (Dendale 1993), quand nous avons besoin d'un terme neutre par rapport à la dichotomie *médiation vs modalité*. La plupart du temps, nous avons pourtant recours à la dénomination *conditionnel médiatif*, car c'est la médiation épistémique qui distingue le plus nettement cet emploi du COND des autres emplois de cette forme verbale.

épistémique est essentiellement médiatif (« évidentiel ») que de celle d'Abouda (2001), pour qui ce type de COND est fondamentalement l'expression de la « non-prise en charge ».

4.1 La médiation épistémique

Le médiatif est la catégorie grammaticale de la médiation épistémique (l'« évidentialité ») (Chafe et Nichols 1986, Desclés et Guentchéva 2000, Guentchéva 1996, Mushin 2001), catégorie qui dénote le *type de source épistémique* (ou, plus généralement, la prise de conscience épistémique) de l'information que communique l'énoncé (Kronning à paraître a, b et c) – sources épistémiques telles que la *perception*, l'*inférence*, l'*emprunt à autrui*. Pour le français, nous voudrions émettre l'hypothèse que voici : *en tant que marqueur grammatical médiatif, le conditionnel épistémique dénote la catégorie sémantique de l'information empruntée.*

Du point de vue sémantique, cette hypothèse est mise en valeur par certaines dénominations traditionnellement attribuées au COND épistémique, telles que le COND de l'« affirmation attribuée à autrui » (Damourette et Pichon 1911-1940, V, § 1846), de la « rumeur » (Togebly 1982-1985 § 1019) et des « ouï-dire » (Wilmet 1997 § 526), ainsi que par quelques analyses récentes du COND épistémique (Dendale 1993, Guentchéva 1994, à paraître).

Du point de vue grammatical, par contre, cette hypothèse est contestée. Certains spécialistes du médiatif, comme Lazard (2000 : 214), affirment que des langues comme le « français et les langues d'Europe occidentale » « ne grammaticalisent pas » la médiation épistémique, mais auraient plutôt recours « à des moyens lexicaux » pour exprimer cette catégorie conceptuelle.

À notre avis, il ne fait pourtant pas de doute que le COND épistémique est un marqueur grammatical. Premièrement, le COND médiatif est constitué du point de vue morphologique d'un paradigme de suffixes flexionnels, c'est-à-dire du prototype même des marqueurs grammaticaux (Kronning 2001d, à paraître d). Willett (1988 : 65) affirme d'ailleurs dans son étude typologique sur l'évidentialité que « the most common place evidential contrasts are marked is in verb suffixes ». Deuxièmement, et qui plus est, le COND épistémique s'oppose systématiquement aux formes non médiatives que sont le présent et le passé composé de l'indicatif. Ainsi, les contenus épistémiques que transmettent (8) et (10) sont empruntés à autrui, alors que (9) et (11) sont assertés par le locuteur de l'énoncé :

(8) *Ben Laden ne **serait** pas à Tora Bora où les combats se poursuivent* [titre] (*Le Monde* 08-12-2001)

(9) *Ben Laden n'**est** pas à Tora Bora où les combats se poursuivent.*

(10) *Kandahar, le dernier grand bastion taliban, **aurait capitulé*** [titre]. (*Le Monde* 06-12-2001)

(11) *Kandahar, le dernier grand bastion taliban, **a capitulé.***

Il est vrai que la morphologie médiative que représente le COND épistémique du français est facultative, à la différence de celle d'une langue amérindienne comme le tuyuca (Barnes 1984) qui est obligatoire, tout comme la catégorie grammaticale du temps en français, mais il existe de nombreuses langues, telles que le turc, où les marqueurs médiatifs, bien que facultatifs, sont pleinement grammaticalisés.

Contrairement à ce que le laissent entendre des dénominations telles que le COND de la « rumeur », des « ouï-dire » ou du « on-dit » (Rosier 1999 : 162), le locuteur source à qui on emprunte l'information transmise par le verbe au COND médiatif est complètement indéterminé (cf. Guentchéva à paraître) au niveau de la signification de ce type de COND : le locuteur source des énoncés au COND de (12) et (13) – énoncés qui ne comportent aucune spécification lexicale de cet être discursif – peut tout aussi bien être un tiers spécifique qu'une collectivité aux contours plus au moins précis :

(12) *Les bombes américaines **auraient fait** 200 morts.*

(13) *La salle à manger des Berger. [...] Au-dessus de la desserte est accroché un tableau représentant un paysage asiatique, avec des arbustes bizarrement contournés, un groupe d'indigènes coiffés de grands chapeaux coniques et des jonques à l'horizon. {Il **aurait été peint** par l'arrière-grand-père de Charles Berger}, un sous-officier de carrière {qui **aurait fait** la campagne du Tonkin}. (PEREC 1978 : 353)*

En effet, que le locuteur source tel qu'il est représenté dans la structure polyphonique de la signification du COND médiatif soit hautement schématique (sous-déterminé) et que ce type de COND puisse être employé sans aucune spécification lexicale du locuteur source constituent des arguments puissants en faveur de l'hypothèse selon laquelle le COND épistémique est un marqueur grammatical de la médiation d'emprunt.

Les syntagmes prépositionnels « cadratifs » (Charolles 1997) du type *Selon Y* sont parmi les expressions les plus fréquentes susceptibles de spécifier le locuteur source. Les exemples (14) à (17) montrent quelques-uns des différents degrés de détermination du locuteur source (de l'« instance source ») que peuvent apporter ces compléments cadratifs⁹ :

(14) ***Selon Abdoul Karim**, le chef du village, {les bombes américaines **auraient fait** 200 morts}. (Libération 19-10-2001)*

(15) ***Selon les autorités**, {beaucoup de familles **tenteraient** de profiter de la situation dans l'espoir d'obtenir un logement}. (Le Monde 08-12-2001)*

⁹ En principe, ces énoncés ont également, à l'exception de (17), une interprétation où le locuteur source, différent de *Y* (dans *Selon Y*), n'est pas spécifié par le complément cadratif. Dans ce cas, la proposition qui suit le syntagme cadratif relève du discours rapporté : *Selon Abdoul Karim*, « les bombes américaines auraient fait 200 morts ». Dans une telle lecture, le discours cité (« ... ») d'Abdoul Karim est donc une « information empruntée » attribuée à quelqu'un d'autre qu'Abdoul Karim (Cf. Charolles 1987 : 252-253).

- (16) *Selon des sources diplomatiques à Washington et à Nairobi, {les Etats-Unis ne seraient pas prêts à intervenir eux-mêmes, de nouveau, en Somalie}. (Le Monde 08-12-2001)*
- (17) *Selon ses propres aveux, {Bavone ne se serait pas échappé en même temps que les cinq autres fuyards [...]}. La police procède à la vérification de ces affirmations. (Tribune de Genève 29-02-1988)*

Si l'instance source en (18), collectivité peu spécifiée tant dans l'espace que dans le temps, est éminemment schématique, elle n'en est pas moins déterminée par rapport à la variable qui la représente dans la signification invariante du COND médiatif :

- (18) *Périodiquement, des rumeurs laissent entendre que {Louise-Yvonne Casetta}, la « banquière occulte » du RPR, {serait usée par des années de poursuites judiciaires, prête à tout dévoiler}. Ces bruits enflent à l'approche d'une échéance judiciaire [...] (Libération 19-10-2001)*

En outre, la spécification lexicale ne réfère pas directement à l'instance source de (18), mais indirectement : le syntagme nominal *des rumeurs*, qui dénote une entité énonciativo-cognitive « encapsulant »¹⁰ le contenu épistémique emprunté, évoque métonymiquement l'instance source – en l'occurrence les auteurs des rumeurs –, à laquelle il est relié par une fonction pragmatique au sens de Fauconnier (1994) (Charolles 1987 : 254). Par contre, en (17), l'entité énonciativo-cognitive *aveux* est explicitement reliée au locuteur source sous la forme du déterminant possessif *ses*.

4.2 La modalisation épistémique

La modalisation épistémique est le processus par lequel une instance de validation, l'*instance modalisante*, quantifie la relation qui l'unit à une proposition (Kronning à paraître a et b). Il y a au moins trois types de quantification épistémique :

¹⁰ Nous utilisons le verbe *encapsuler* dans le sens de 'représenter schématiquement – en les catégorisant, et, éventuellement, en les évaluant – des entités d'un ordre supérieur telles que les états de choses, les événements, les situations, les procès, les faits, les propositions et les actes d'énonciation'. Notre conception de l'encapsulation ressemble à bien des égards à la notion d'« encapsulation anaphorique » de Conte (1999 : 107-114) et, à un degré moindre, à l'« encapsulation », telle qu'elle est définie par Louis de Saussure (Moeschler *et al.* 1998 : 245-269).

Types de quantification épistémique	Exemples français	Valeurs quantificationnelles	Contenu propositionnel
<i>Modalisation simple</i> (« assertorique »)	a. <i>Il est malade.</i>	VRAI	'Il être malade'
<i>Modalisation complexe</i>	b. <i>Il est probablement malade.</i>	PROB VRAI	'Il être malade'
<i>Modalisation zéro</i>	c. <i>Il serait malade.</i>	ZÉRO	'Il être malade'

La *modalisation zéro* est une valeur positive du paradigme quantificationnel de la modalisation épistémique : en assignant la valeur ZÉRO à un énoncé, le locuteur de cet énoncé « montre », au sens de Wittgenstein (Kronning 1996, 2001a, b et c, à paraître a et b), qu'il ne prend pas en charge son contenu « véridicible ».

Or, dans aucun emploi du COND le locuteur de l'énoncé ne prend en charge le contenu propositionnel communiqué *q*. Cependant, dans le cas du COND épistémique, cette non-prise en charge, non présentée comme consécutive à un procès véridicible, consubstantielle à l'acte d'énonciation *hic et nunc*, constitue le *modus* de l'énoncé. C'est en « montrant » ce *modus* dénoté par le COND épistémique que le locuteur de l'énoncé accomplit la *modalisation zéro* du contenu épistémique médiatisé *q*.

Par contre, dans le cas du COND hypothétique et temporel, la non-prise en charge du contenu propositionnel *q*, conséquent d'une relation de consécution hypothétique ou temporelle, n'est pas réalisée *hic et nunc* par l'acte d'énonciation, mais en est distancée. Le COND hypothétique dénote l'inscription dans les mondes possibles du conséquent *q* d'une relation de consécution hypothétique. C'est cette relation que le locuteur affirme *hic et nunc* à travers l'acte d'énonciation. Dans le cas du COND temporel du discours indirect, le locuteur de l'énoncé affirme *hic et nunc* un acte de parole (ou de cognition) passé, exprimé par le verbe de la phrase matrice¹¹ qui introduit le discours rapporté.

La non-prise en charge du procès dénoté par le verbe au COND hypothétique et temporel ne constitue donc pas le *modus* de l'énoncé, mais elle est la conséquence d'un acte de modalisation simple ou complexe, opéré par ce *modus*, d'une relation hypothétique ou d'un acte de parole. Autrement dit, cette non-prise en charge relève de la *modalité zéro*, mais non de la *modalisation zéro*¹².

Nous émettons donc l'hypothèse que voici : en tant que marqueur grammatical modal, le conditionnel épistémique dénote la catégorie sémantique de la modalisation zéro.

¹¹ Nous ne discuterons pas ici le cas du DIL (« discours indirect libre »).

¹² Cette analyse diffère de celle des linguistes qui ont recours à une protase implicite du type *Si on écoutait ce que disent les gens /, on apprendrait que.../* (Korzen et Nölke 2001) ou *Si les rumeurs actuels sont exacts* (Moeschler et Reboul 2001) pour rendre compte de la sémantique du COND épistémique.

Cette hypothèse ne va pourtant pas de soi. Bon nombre de linguistes affirment que le COND épistémique opère une modalisation complexe d'« incertitude » (Charolles 1987 : 252, Moeschler et Reboul 2001 : 148), d'« atténuation » (Damourette et Pichon 1911-1940, V, § 1846, Dendale 2001) ou de « mitigation » (Vet et Kampers-Mahne 2001)¹³. Ces linguistes s'appuient implicitement ou explicitement sur des exemples où le contexte semble indiquer que le contenu épistémique rapporté est à considérer comme *probable* (19), ou en revanche comme *incertain* ou *douteux* (20)¹⁴ :

(19) [E1] {*A Bata, la manifestation du 12 octobre n'aurait tourné en affrontements sanglants qu'à la suite d'une dispute, a priori anodine, entre un musulman et un chrétien*}. [E2] ***C'est du moins un point commun entre les multiples versions de l'incident*** (*Le Monde* 06-12-2001)

(20) *Pilate eût donc désiré sauver Jésus. Peut-être l'attitude calme de l'accusé fit-elle sur lui de l'impression. Selon une version*¹⁵, ***peu solide il est vrai, {Jésus aurait trouvé un appui dans la propre femme du procureur}, laquelle prétendit avoir eu à son sujet un rêve pénible.*** (RENAN 1863 : 388, Chap. XXIV)

Les difficultés suscitées par ce qui pourrait au premier abord être considéré comme des contre-exemples (19-20) à l'hypothèse selon laquelle COND épistémique dénote la modalisation zéro seront résolues, nous semble-t-il, par la structure polyphonique que nous assignerons à la signification invariante de ce type de COND.

5. Structure polyphonique du conditionnel médiatif

Cette structure polyphonique¹⁶, qui diffère à plusieurs égards des traitements polyphoniques antérieurs du COND médiatif (Korzen et Nølke 1990 et 2001, Darde 1988, Donaire 1998, Abouda 2001, Haillet 2002), comprend obligatoirement les trois instances énonciatives l_0 , LOC et LS1 :

$l_0 < \text{LOC} < \text{LS1} (< \text{LS2} < \text{LS3} \dots)$	
l_0	l'instance modalisante qui s'identifie au locuteur de l'énoncé (le « locuteur-en-tant-que tel »), l_0 , opère une <i>modalisation zéro</i> du contenu épistémique emprunté
LOC	l'instance médiatisante qui s'identifie au locuteur du discours (le « locuteur metteur en scène »),

¹³ Dendale (1993 : 166) adopte même la position que, « plus ou moins régulièrement » (Dendale et Coltier à paraître), le COND épistémique opère en même temps la modalisation complexe d'« incertitude » et la modalisation zéro (« valeur aléthique de non-prise en charge »), mais, il est logiquement impossible que le locuteur d'un énoncé donné prenne en charge le contenu propositionnel de cet énoncé à un certain degré tout en ne le prenant pas en charge du tout.

¹⁴ Cf. (6) ci-dessus.

¹⁵ Matth., XXVII, 19. [Note de Renan]

¹⁶ Nous suivons en principe la théorie scandinave de la polyphonie, la SCAPOLINE, voir Nølke et Olsen 2000, Nølke 2001b.

	LOC, emprunte le contenu épistémique à l'instance source LS1
LS1	l' <i>instance source</i> (le « locuteur source ») à qui est attribuée la proposition assertée qui constitue le contenu épistémique emprunté par l'instance médiatisante ¹⁷
LS2, LS3...	Dans le cas de l' <i>emprunt indirect</i> , instance source à laquelle LS1 (LS2...) a emprunté le contenu épistémique médiatisé

Les flèches (<) entre les instances énonciatives symbolisent la direction du processus de médiation épistémique.

Les problèmes rencontrés par de nombreuses analyses traditionnelles et récentes du COND épistémique se résolvent si l'on considère que l'instance modalisante, c'est-à-dire le locuteur de l'énoncé (l_0) au COND, opère uniquement et invariablement la modalisation zéro, alors que les modalisations complexes (le « probable », l'« incertain », le « doute ») qui semblent à première vue pouvoir s'attacher aux contenus épistémiques empruntés dénotés par le verbe (avec ses actants) au COND médiatif sont imputables à d'autres instances énonciatives du discours.

Ainsi, en (19), c'est dans l'énoncé E2 suivant le *domaine de médiation* ({...}) que le locuteur de E2 – et non le locuteur de l'énoncé médiatisé E1 au COND – opère une (sur)modalisation complexe du contenu médiatisé précédent (E1), en accomplissant une affirmation – évaluation qualitative (*un point commun entre...*) et quantitative (*...les multiples versions de l'incident*) – qui porte sur la crédibilité des sources épistémiques de E1.

De même, dans (20), la crédibilité de la source épistémique est évaluée qualitativement à l'aide d'une prédication seconde concessive (*peu solide il est vrai*), extérieure au domaine de médiation, par une instance énonciative différente de l'instance modalisante du COND médiatif.

C'est à l'instance médiatisante, qui s'identifie au locuteur du discours (LOC), que revient la décision d'emprunter un contenu épistémique à autrui et de l'intégrer dans le discours afin d'en assurer la cohérence et la pertinence. Parmi les multiples raisons pragmatiques que peut avoir l'instance médiatisante d'introduire dans son discours un contenu épistémique emprunté qui ne soit pas pris en charge par le locuteur de l'énoncé qui le transmet, il y a celle de permettre aux autres instances énonciatives du discours d'évaluer la crédibilité de la source épistémique de ce contenu emprunté au cas où cette source serait lexicalement spécifiée. Se crée ainsi une tension polyphonique dans le discours qui permet au locuteur de celui-ci (LOC) – à travers les instances énonciatives qu'il met en scène en construisant son discours – de se désengager sur la vérité du contenu épistémique à l'aide du locuteur de l'énoncé médiatisé (l_0), tout en s'y engageant à divers degrés à l'aide d'autres instances énonciatives du discours.

¹⁷ L'instance source est un *locuteur virtuel* (LV) (Korzen et Nølke 2001 : 127), c'est-à-dire un locuteur qui a « toutes les propriétés d'un locuteur, mais [...] ne s'en sert pas » ou, dans certains cas, comme le montre (18) ci-dessus, un *non-locuteur* (NL) (Korzen et Nølke 2001 : 127), c'est-à-dire un locuteur qui « n'a pas (toutes) les propriétés d'un locuteur », mais qui a celle « d'être susceptible d'être tenu pour responsable » d'un point de vue.

La structure polyphonique de la signification du COND médiatif prévoit également le cas de l'*emprunt indirect*, c'est-à-dire le cas où l'instance source LS1 a emprunté le contenu médiatisé, à son tour, à une autre instance source LS2 qui a pu l'emprunter à son tour à une instance source LS3 et ainsi de suite :

- (21) *Selon les échos* /LS3/ *parvenus en Suisse* /LS1/, *dimanche, via la presse italienne* /LS2/, {*le chef des catholiques traditionnalistes Mgr Marcel Lefebvre serait sur le point de se réconcilier définitivement avec Rome. Il ressortirait des pourparlers en cours que le prélat d'Ecône aurait accepté les conditions essentielles imposées par le pape pour éviter le schisme*}. *A Ecône, on confirme sans se prononcer sur une éventuelle réconciliation, que des pourparlers sont en cours.* (Tribune de Genève 16-05-1988)

Prévu dans la signification du COND, l'emprunt indirect ne saurait, à la différence de l'emprunt direct, se réaliser sans la spécification lexicale de LS2 (LS3...).

6. Médiation épistémique et médiation énonciative

Le COND médiatif est de temps à autre censé relever du « discours rapporté » (Rosier 1999). Or, il y a des linguistes (Li 1986 : 44) qui assimilent le discours rapporté à la catégorie médiative (« évidentielle ») de l'« emprunt » ou de la « citation ». A notre avis, il est important de distinguer, pour des raisons tant linguistiques que conceptuelles, la *médiation énonciative* (le « discours rapporté »), qui rend un acte d'énonciation, un « dire »¹⁸ en le présentant comme tel – qu'il s'agisse du discours direct ou indirect –, de la *médiation épistémique*, qui, dans le cas de l'« information empruntée », transmet un contenu épistémique que l'instance médiatisante a extrait d'un acte d'énonciation préalable (ou un ensemble de tels actes)¹⁹ sans faire référence à cet acte (ces actes) et sa (leurs) localisation(s) temporelle(s)²⁰.

Pour ce qui est du COND médiatif, nous émettrons l'hypothèse que voici : *l'entité empruntée à l'aide du conditionnel médiatif est une proposition assertée, attribuée à une instance source*. Nous nous bornerons ici à invoquer deux arguments en faveur de cette hypothèse.

¹⁸ Nous considérons, du point de vue linguistique, la pensée « réflexive » (Banfield 1995 : 294 *sqq.*) rapportée comme représentant un « dire », un acte d'énonciation, « intérieur ».

¹⁹ Voir l'exemple (18) ci-dessus.

²⁰ Médiation épistémique et médiation énonciative peuvent être intégrées dans un seul et même domaine de médiation. On distinguera l'« information empruntée rapportée » – *Selon Abdoul Karim, {« les bombes américaines auraient fait 200 morts »}* où LS1 ≠ Abdoul Karim, cf. note 9 – du « discours rapporté emprunté » – {*L'homme /.../ aurait déclaré, deux jours après les attentats, que ce n'était que le début pour les Etats-Unis*}, selon le directeur de l'Institut, Roland Schenkel. {*Il aurait également insinué que l'Allemagne serait /TEMP/ la prochaine cible*}. (Le Monde 14-11-2001)

Premièrement, le COND médiatif (22) est, à la différence du conditionnel temporel du discours indirect (23), incompatible avec les adverbes épistémiques du type *peut-être* et *probablement* (Korzen et Nølke 1990, 2001) qui, « montrés », indissolublement liés à un *hic et nunc* énonciatif (Kronning 1996 : 42, à paraître d), seraient dans ce contexte le signe de la médiation énonciative²¹ :

(22) ?**Selon Paul, Pierre serait* /EMPR/ **peut-être** (+ **probablement**) *en retard.*

(23) *Oui, mais il m'avait dit qu'il serait* /TEMP/ **peut-être** *un peu en retard, mentit Adrien.*
(COHEN 1968 : 224)

Deuxièmement, le COND médiatif se trouve fréquemment dans des relatives en *selon* dont l'antécédent dénote des entités énonciativo-cognitives extrêmement diverses (*informations, hypothèse, propos, épisode apocryphe*, 6) qui « encapsulent » la proposition assertée attribuée à l'instance source, spécifiée (25-26) ou non (24). C'est cette proposition – et non les actes d'énonciation qui sont à l'origine de ces entités – que l'instance médiatisante extrait à l'aide du syntagme *selon*+RELATIF de ces entités et c'est à cette proposition que l'instance modalisante assigne, en la « montrant » à l'aide du COND, la valeur modale ZÉRO :

(24) *Pour le reste, vue de Washington, la situation sur le terrain ne paraissait pas, vendredi, fondamentalement modifiée. Le Pentagone n'accorde en effet pas grand crédit aux informations selon lesquelles {le mollah Omar serait en passe d'évacuer Kandahar}. (Le Monde 17-11-2001)*

(25) *Je n'ai donc pas conservé l'hypothèse de Fradin ; 1984, selon laquelle {les phrases stéréotypiques seraient des énoncés, et non des phrases}. (ANSCOMBRE 2001 : 63)*

(26) *L'avocat juge diffamatoires et calomnieux les propos diffusés lors l'édition du 23 janvier du Téléjournal selon lesquels {il serait lui-même l'auteur d'une liste de 5000 noms d'exilés iraniens offerte aux services de renseignements iraniens}. (Tribune de Genève 04-04-1988)*

7. Conclusion

Nous avons essayé de montrer que le COND épistémique, que l'on ne saurait exclusivement qualifier de « journalistique », est un *marqueur grammatical mixte* qui relève aussi bien de la catégorie *médiative* de l'« information empruntée » que de la catégorie *modale* de la

²¹ L'incompatibilité entre le COND médiatif et les adverbes épistémiques n'est pas due à une incompatibilité entre la modalité complexe que ces adverbes dénotent et la modalisation zéro qu'opère ce type de COND, car il est parfaitement possible d'emprunter, à l'aide du COND médiatif, une modalité épistémique complexe à condition qu'elle soit véridicible, comme c'est le cas du syntagme impersonnel *il est probable que P* : *M. Jacques Oudin a cité l'avant-propos du rapport de la commission des comptes de la sécurité sociale de mai 1999 selon lequel il serait probable que la France soit en face d'une « reprise de fond » de la dépense de santé* (Web). Véridicible, cette modalité complexe peut faire l'objet d'un acte d'énonciation-monstration par lequel le locuteur opère une modalisation zéro.

modalisation zéro (la « non-prise en charge »). Notre analyse mixte du COND épistémique s'oppose à celle des linguistes qui pensent que ce type de COND est essentiellement médiatif (« évidentiel »), ainsi qu'à celle des linguistes qui soutiennent qu'il est fondamentalement modal, qu'il s'agisse de la modalisation zéro (la « non-prise en charge ») ou de la modalisation complexe (« dubitative »).

La *médiation épistémique* qu'opère le type de COND que nous avons étudié ne s'assimile pas à la *médiation énonciative* (le « discours rapporté »), étant donné que l'entité empruntée à l'aide de ce type de COND n'est pas un acte d'énonciation (avec son contenu épistémique), mais une proposition assertée attribuée à autrui.

La *modalisation épistémique* qu'opère notre type de COND – la *modalisation zéro* – ne s'identifie pas à la *modalité zéro* (la « non-prise en charge ») que dénotent aussi bien le COND hypothétique que le COND temporel, étant donné que celle-là est, à la différence de celle-ci, consubstantielle à l'acte d'énonciation.

Références bibliographiques

- Abouda, L. 2001 : Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds), 2001 : 277-294.
- Banfield, A. 1995 : *Phrases sans parole*. Paris : Seuil.
- Borillo, A. 2001 : Le conditionnel dans la corrélation hypothétique en français. Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds) 2001 : 231-250.
- Caudal, P. et Veters, C. à paraître : Un traitement conjoint du conditionnel, du futur et de l'imparfait : les temps comme des fonctions d'actes de langage. *Cahiers Chronos*.
- Chafe, W. et Nichols, J. (éds) 1986 : *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*. Norwood (New Jersey) : Ablex Publishing Company.
- Charolles, M. 1987 : Spécificité et portée des prises en charge en 'Selon A'. *Pensée naturelle : logique et langage. Hommage à J.-B. Grize*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel. 243-269.
- Charolles, M. 1997 : *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*. Cahier de recherche linguistique 6, LanDisCo, URA-CNRS 1035, Université Nancy 2.
- Conte, M.-E. 1999² : *Condizioni di coerenza. Ricerche di linguistica testuale*. Alessandria : Edizioni dell'Orso.
- Darde, J.-N. 1988 : Discours rapporté – discours de l'information : l'enjeu de la vérité. Charaudeau, P. (éd.), *La presse. Produit, production, réception*. Paris : Didier Érudition. 93-113.
- Dendale, P. 1993 : Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? ». *Actes du XX^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*. Zürich. 6-11 avril 1992. G. Hilty (éd.). Tome I. Tübingen et Basel : A. Francke Verlag. 163-176.
- Dendale, P. 2001 : Les problèmes linguistiques du conditionnel français. Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds), 2001 : 7-18.
- Dendale, P. et Coltier, D. à paraître : Discours rapporté et évidentialité. Comparaison du conditionnel et des constructions en *Selon N*.

- Dendale, P. et Tasmowski, L. 2001 (éds) : *Le conditionnel en français*. Paris : Klincksieck (Recherches linguistiques 25).
- Desclés, J.-P. et Guentchéva, Z. 2000 : Énonciateur, locuteur, médiateur. Erikson, Ph. et Monod-Becquelin, A. (éds) 2000 : *Les rituels du dialogue*. Nanterre : Société d'ethnologie. Paris X. 79-112.
- Donaire, M.-L. 1998 : La mise en scène du conditionnel ou quand le locuteur reste en coulisses. *Le Français moderne* 66 : 2 : 204-227.
- Fauconnier, G. 1984 : *Espaces mentaux*. Paris : Minuit.
- Gosselin, L. 2001 : Relations temporelles et modales dans le 'conditionnel journalistique'. Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds) 2001 : 45-66.
- Guentchéva, Z. 1994 : Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français. *Langue française* 102 : 8-23.
- Guentchéva, Z. (éd.) 1996 : *L'énonciation médiatisée*. Louvain-Paris : Peeters.
- Guentchéva, Z. à paraître : Degrés de distanciation énonciative.
- Haillet, P. P. 1995 : *Le conditionnel dans le discours journalistique*. Neuville (Québec) : Bref.
- Haillet, P. P. 2002 : *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris : Ophrys.
- Johanson, L. et Utas, B. (éds) 2000 : *Evidentials: Turkish, Iranian and Neighbouring Languages*. Berlin et New York : Mouton de Gruyter.
- Korzen, H. et Nølke, H. 1990 : Projet pour une théorie sur les emplois du conditionnel. *Actes du XI^e Congrès des Romanistes Scandinaves*. Trondheim : Université de Trondheim. 301-312.
- Korzen, H. et Nølke, H. 2001 : Le conditionnel : niveaux de modalisation. Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds) 2001 : 125-146 [et Nølke, H. 2001a : 35-58].
- Kronning, H. 1996 : *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis (Studia Romanica Upsaliensia 54).
- Kronning, H. 2001a : Au-delà du déontique et de l'épistémique. Prandi, M. et Ramat, P. (éds) : *Semiotica e linguistica. Per ricordare Maria-Elisabeth Conte*. Milano : FrancoAngeli (Materiali Linguistici 32, Università di Pavia). 97-121.
- Kronning, H. 2001b : Nécessité et hypothèse : *devoir* non déontique au conditionnel. Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds) 2001 : 251-276.
- Kronning, H. 2001c : Pour une tripartition des emplois du modal 'devoir'. Dendale, P. et Van der Auwera, J. (éds) : *Les verbes modaux. Cahiers Chronos* 8. Amsterdam : Rodopi. 67-84.
- Kronning, H. 2001d : Pour une définition universelle de l'auxiliarité. Kronning, H. *et al.* (éds) 2001 : 335-342.
- Kronning, H. à paraître a : Modalité et évidentialité. Birkelund, M., Boysen, G., Kjærsgaard, P. S. (éds) : *Actes du Colloque international sur la Modalité*. Tübingen : Max Niemeyer.
- Kronning, H. à paraître b : Modalité et médiation épistémiques. Delamotte-Legrand, R. *et al.* (éds) : *La Médiation. Marquages en langue et en discours*. Rouen.
- Kronning, H. à paraître c : Kunskapens källa i språket. Om evidentialitet och modalitet i svenska, franska och tjuuca. *Festskrift till Gunnell Engwall*.
- Kronning, H. à paraître d : Auxiliarité, énonciation et rhématicité. *Cahiers Chronos*.

- Kronning, H. *et al.* (éds) 2001 : *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis (Studia Romanica Upsaliensia 63).
- Lazard, G. 2000 : Le médiatif : considérations théoriques et application à l'iranien. Johanson, L. et Utas, B. (éds) 2000 : 209-228.
- Li, Ch. N. 1986 : Direct and indirect speech: a functional study. Coulmas, F. (éd.) 1986 : *Direct and indirect Speech*. Berlin etc. : Mouton de Gruyter. 26-46.
- Martin, R. 1983¹, 1992² : *Pour une logique du sens*. Paris : PUF.
- Merle, J.-M. 2001 : *Étude du conditionnel français et de ses traductions en anglais*. Paris : Ophrys (Linguistique contrastive et traduction).
- Moeschler, J. *et al.* 1998 : *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris : Éditions Kimé.
- Moeschler, J. et Reboul, A. 2001 : Conditionnel et assertion conditionnelle. Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds) 2001 : 147-167.
- Mushin, I. 2001 : *Evidentiality and Epistemological Stance. Narrative Retelling*. Amsterdam et Philadelphia : John Benjamins.
- Nølke, H. 2001a : *Le regard du locuteur 2*. Paris : Éditions Kimé.
- Nølke, H. 2001b : La ScaPoLine 2001. Version révisée de la théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique. *Polyphonie – linguistique et littéraire. Documents de travail III*. Roskilde : Samfundslitteratur. 43-65.
- Nølke, H. et Olsen, M. 2000 : Polyphonie : théorie et terminologie. *Polyphonie – linguistique et littéraire. Documents de travail II*. Roskilde : Samfundslitteratur. 45-171.
- Norén, C. 1999 : *Reformulation et conversation. De la sémantique du topos aux fonctions interactionnelles*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis (Studia Romanica Upsaliensia 60).
- Rosier, L. 1999 : *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris et Bruxelles : Duculot.
- Vet, C. et Kampers-Mahne, B. 2001 : Futur simple et futur du passé : leurs emplois temporels et modaux. Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds) 2001 : 89-104.
- Vetters, C. 2001 : Le conditionnel : ultérieur du non-actuel. Dendale, P. et Tasmowski, L. (éds) 2001 : 169-207.
- Vetters, C. et De Mulder, W. 2000 : Passé simple et imparfait : contenus conceptuel et procédural. *Cahiers Chronos 6*. Amsterdam : Rodopi. 13-36.
- Wilmet, M., 1997 : *Grammaire critique du français*. Paris et Louvain-La-Neuve : Hachette et Duculot.
- Willett, Th. 1988 : A Cross-Linguistic Survey of Grammaticalization of Evidentiality. *Studies in Language 12-1* : 51-97.

Corpus journalistique

- Le Figaro* 20-03-2002. *Le Monde* 17-11-2001.
Libération 19-10-2001. *Le Monde* 06-12-2001.
Libération 20-10-2001. *Le Monde* 08-12-2001.
La libre Belgique 19-10-2001. *Le Parisien* 25-03-2002.
Le Monde 14-11-2001. *Le Progrès de Lyon* 25-03-2002.

Corpus oraux formels et informels

Lindqvist, C. 2001 : *Corpus transcrits de quelques journaux télévisés français*. Uppsala : Uppsala universitet.

Norén, C. non publié : *Dialogues entre jeunes français*. [cf. Norén 1999 : 17-21]

Autres textes cités (scientifiques, historiques, littéraires et journalistiques)

Anscombe, J.-Cl. 2001 : Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes. *Langages* 142 : 57-76.

Cohen, A. 1968 : *Belle du Seigneur*. Paris : Gallimard, Folio.

Perec, G. 1978 : *La vie mode d'emploi*. Paris : Hachette, Le livre de poche.

Renan, E. 1863 : *Vie de Jésus*. Paris : Folio, Gallimard 1974.

Toussaint, J.-Ph. 1997 : *La Télévision*. Paris : Minuit.

Tribune de Genève 04-04-1988